

LA PROPAGANDE POUR L'OLYMPISME

II

Le but de la propagande

Comme je viens de le signaler dans l'article « l'Avenir et l'Olympisme »¹, dans les temps actuels, une mission importante est réservée à l'olympisme. La propagande intense, nécessaire afin de réussir pour le bien du monde l'œuvre salubre de l'olympisme, doit se concentrer sur les points suivants :

1° Favoriser la culture physique et la pratique des sports dans l'intérêt de la santé publique, pour donner à la jeunesse la joie de vivre et parce que seulement l'homme sain et fort est capable d'accomplir la tâche qui lui est imposée dans la vie sociale.

2° Propager un système pédagogique harmonieux qui tient également compte de la culture intellectuelle, de la culture physique et du développement moral.

3° Inciter à l'amour de la famille, l'appréciation de la valeur de la religion et le culte de l'art.

4° Développer l'esprit de solidarité et la volonté de coopérer pour atteindre un résultat commun.

5° Faire mieux connaître le vrai caractère et les maximes des Jeux olympiques qui sont et doivent rester une fête de paix qui excite la tendance de la masse à se livrer à la culture physique et qui favorise la bonne entente parmi les nations, contribuant ainsi à la fondation de la paix universelle sur une base solide.

Que faire pour la propagande ?

1° Par le moyen de la radio et de conférences, si possible illustrées par des diapositifs et des films, faire une propagande active pour la culture physique et la pratique des sports, par les Jeux olympiques et leur but mondial et pour l'éducation des spectateurs et des sportifs eux-mêmes.

¹ Voir « Bulletin olympique » N° 2.

Ces conférences devront avoir lieu non seulement dans les sociétés sportives, mais surtout pour les élèves des écoles, pour leurs parents, pour les autorités pédagogiques et pour les journalistes.

Il faut gagner la jeunesse à notre œuvre afin de pouvoir conquérir l'avenir. La collaboration des parents et des éducateurs est indispensable pour atteindre des résultats positifs.

N'oublions pas les étudiants des universités. Dans plusieurs pays ceux-ci en général s'occupent trop peu de la culture physique et de la pratique des sports. Ils oublient que surtout les intellectuels ont le devoir de donner l'exemple et de fournir la preuve que l'intellectualisme, le corps et le caractère ne peuvent être séparés.

2° Ecrire des articles sur la mission de l'olympisme dans des journaux, dans des périodiques, etc.

3° Faire appel à la collaboration de la presse. Malheureusement les journaux donnent encore assez souvent des communications erronées ou insignifiantes de l'olympisme. Il faut que les journalistes connaissent notre travail et nos maximes à fond, et qu'ils se rendent compte du devoir social important qu'ils ont à accomplir à cet égard.

4° Encourager l'établissement d'un nombre suffisant de terrains de sports et de jeux publics. Dans presque toutes les contrées du monde le manque de terrains se fait sentir, ce qui ne peut qu'être nuisible à la santé de la population. De plus, par suite du manque de terrains de jeux, la tendance à assister en spectateurs aux grands matches au lieu de pratiquer eux-mêmes les sports, va croissant et se manifeste chez les gens de tout âge.

Chaque individu, riche ou pauvre, a le droit qu'on lui donne la possibilité de se récréer et de pratiquer les sports. Ce que les salles de lecture publiques, les universités populaires, etc. sont pour le développement

et la récréation intellectuels, les terrains de jeux et les piscines le sont pour la culture physique.

Il faut que chaque ville et chaque village aient un nombre suffisant de terrains de jeux publics pour les enfants, des terrains de sports, des piscines pour les adolescents et pour les adultes.

Dans le monde entier, la guerre a dévasté des grandes étendues de villes et villages. Il est de notre devoir d'attirer l'attention des autorités, lors de l'élaboration de plans pour la reconstruction ainsi que pour la création de nouvelles agglomérations, sur la nécessité de construire également des terrains de sport et de jeux dans une étendue conforme au chiffre de la population.

Il est difficile de déterminer d'une façon précise un standard, commun à tous les pays. Cependant en dehors des salles de gymnastique et des piscines, chaque ville et chaque village doivent avoir $2,5 \text{ m}^2$ de terrain de jeux et de sports par tête de la population au-dessus de dix ans.

5° C'est une grave erreur, que les gens riches seuls puissent pratiquer l'exercice sportif individuel. Il importe que chacun, sans distinction de caste, puisse recevoir les bienfaits de la culture olympique. Comme le baron de Coubertin l'a dit maintes fois, le sport doit devenir une habitude dans l'existence quotidienne de chaque homme normal et sain. « Il a le droit au sport pour se maintenir en bonne condition, sans qu'il se trouve obligé pour cela d'adhérer à un groupement quelconque. »

Dans cet ordre d'idées, il faut donner un usage plus étendu et plus utile aux stades qui, en nombre croissant, furent construits dans plusieurs villes. Les stades sont indispensables aux Jeux olympiques et aux grands concours internationaux auxquels un public nombreux assiste. Cependant les stades sont devenus de plus en plus des établissements où les résultats financiers prévalent sur les vrais intérêts sportifs et où les performances de quelques athlètes ont lieu pour le plaisir d'une masse bruyante, mais inactive, de milliers de spectateurs qui, pour la plus grande partie, ne pratiquent pas les sports.

Il faut que hors des jours des grands tournois, les stades soient à la disposition de la culture physique et de la santé publique, en permettant à chaque citoyen, âgé de plus de 18 ans, la pratique des exercices sportifs individuels de son choix en dehors de toute idée de concours, avec le minimum de frais et sans aucune intervention d'une société ou d'un groupement quelconque, venant limiter la liberté de l'individu. On se rend au stade, on paye son billet d'entrée, on y trouve le médecin

pour le contrôle médical ainsi que le professeur qui surveille et dirige l'exercice qui se termine par un bain-douche,

L'emploi des stades dans le cadre du gymnase des anciens Grecs, dont le rénovateur de l'olympisme a propagé si ardemment le rétablissement, ne pourra qu'augmenter la santé corporelle de tous, pauvres et riches, des adultes, de ceux d'âge mûr et même de la vieillesse.

6° Tâcher de réaliser la belle idée du baron de Coubertin: que chaque citoyen puisse avoir, avec un minimum de frais, la possibilité d'une *cure de sport* pendant quelques semaines dans un camp ou un hôtel approprié.

Cette cure de sport est préventive et ne s'applique qu'aux bien portants qui veulent le rester. Elle est, comme le disait le baron de Coubertin, « une mise en état de défense préventive de l'organisme adulte par un réapprovisionnement et un accroissement des réserves de force vitale ». Elle suppose une période déterminée exclusivement consacrée à l'exercice musculaire.

Tant que les difficultés financières des temps actuels rendent problématique l'installation de camps de sport spéciaux pour la pratique et la cure du sport, les grands stades pourraient servir à ces fins. De plus, on pourrait avoir recours à la collaboration des grands hôtels de saison, une fois celle-ci terminée.

7° Il va sans dire que pour une culture physique efficace et pour la réalisation de l'idée olympique, la collaboration de professeurs *compétents* est indispensable. C'est une question qui doit attirer notre attention.

Non moins important est de réprimer les abus par un *contrôle médical* efficace. Pour que la pratique des sports et surtout les concours ne conduisent pas à des excès, pour que le sport puisse influencer favorablement le développement de la jeunesse, il est nécessaire de faire appel au concours de professeurs compétents, de pédagogues spécialistes et de médecins.

8° Concentrer tous nos efforts pour le *développement de l'esprit chevaleresque et sportif des athlètes et des spectateurs qui assistent aux concours*.

La fréquence des concours sportifs auxquels le grand public est convié, est sollicitée par une foule d'intérêts financiers qui se combinent et se renforcent les uns les autres. La sympathie des spectateurs n'est pas toujours pour l'athlète qui a effectué les meilleures performances, mais pour le favori qui, souvent, a en mains le résultat d'un pari. Il n'est pas rare de voir les spectateurs favoriser et exciter l'esprit de concurrence, d'émulation et de

rivalité qui est fondé sur la nature humaine au détriment de l'éducation physique et du caractère des athlètes.

Luttons pour le vrai amateurisme et pour le maintien et la défense des règles que le C. I. O. a fixées pour l'amateur. Il faut que l'athlète pratique le sport par amour du sport seul ; qu'il estime l'adversaire chevaleresque et qu'il préfère perdre que gagner en ayant recours à un jeu déloyal. L'esprit chevaleresque, le franc-jeu qui sont les bases de la vie sociale, constituent l'élégance morale du sport.

Empêchons que les athlètes ne deviennent les victimes des spectateurs, des faux sportifs et d'intérêts financiers. Il faut que le sport serve à appuyer l'effort vital de l'homme. Au lieu de l'entraver, la pratique des sports doit avoir une influence salutaire sur le développement du caractère.

Pour certains sportsmen de nos jours, il ne s'agit pas d'habileté physique, de santé, de récréation, mais pour eux la question primordiale est d'atteindre des performances remarquables, de conquérir des prix et, surtout, d'acquérir de la popularité. Voilà des dangers qui, ainsi que la célébrité des jeunes héros sportifs dans les journaux, ne doivent pas être sous-estimés.

9° L'établissement dans tous les pays d'un brevet avec insigne *de développement physique général*.

C'est le diplôme du « débrouillard », du baron de Coubertin qui, dans son livre « La Gymnastique utilitaire »¹ nous le dépeint comme adroit de ses mains, prompt à l'effort, souple de muscles, résistant à la fatigue, ayant le coup d'œil rapide, la décision ferme et entraîné d'avance à ces changements de lieu, de métier,

¹ Voir « La Gymnastique utilitaire ». Edit. Félix Alcan Paris. 1905.

de situation, d'habitudes et d'idées que rend nécessaire la féconde instabilité des sociétés modernes.

Par rapport à cet objet, le débrouillard, pour obtenir le brevet avec insigne doit réussir des épreuves de sauvetage à terre (la course, le saut, l'escalade, le lancer), de sauvetage dans l'eau (la natation), de défense (l'escrime, la lutte et la boxe) et de locomotion à pied ou à cheval, à bicyclette et par bateau, etc.

Les résultats, atteints dans plusieurs pays, nous incitent à favoriser l'élaboration de ce diplôme et, si possible, à établir des règles générales olympiques, communes à tous les pays.

10° Lutter contre les opinions erronées et défaitistes quant aux *Jeux olympiques*, dont j'ai parlé déjà dans mon article précédent.

Faire connaître la différence entre « Jeux olympiques » et « Olympiade » et protester contre chaque abus du mot « Olympique ».

Voilà, mes chers collègues du C. I. O. quelques directives générales qui, à mon avis, peuvent être utiles à notre travail commun pour la propagation de l'olympisme. Certes il y en aura encore d'autres et de meilleures. Les directives que j'ai posées n'ont d'autre but que de vous inciter à communiquer les résultats que vous avez obtenus dans votre pays. Notre travail pour l'olympisme est important, mais difficile et délicat. Par l'échange d'opinions et d'expériences, rendu possible par le Bulletin, nous pourrions associer nos efforts pour trouver la meilleure route à suivre, afin de pouvoir accomplir la mission que le baron de Coubertin, le rénovateur de l'olympisme, nous a confiée et de rendre hommage à sa mémoire par notre travail. Ne laissons pas détendre la force de notre action qui exige une persévérance concentrée.

P. W. SCHARRO.